



Appel public à Manifestation d'Intérêt

(1^{ère} RELANCE)

AMI N° 22-001-SEMAF-SA PORTANT SUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN CONDUITE DU CHANGEMENT

1. **La SEMAF SA** a prévu dans le cadre de son budget 2022 un financement sur fonds propres en vue de financer le coût des services d'un consultant individuel en conduite du changement.
2. Les services comprennent, pour une durée globale de quatre (04) mois les prestations ci-après :
 - L'élaboration de la stratégie de changement ;
 - L'identification et l'adaptation des processus et procédures impactés par le changement ;
 - La déclinaison sous forme d'un plan d'action avec des objectifs précis en fonction des publics cibles ;
 - La démarche auprès de la communauté vivant à proximité de nos barrages ;
 - L'élaboration du planning détaillé ;
 - La préparation des actions nécessaires qui permettront l'appropriation de la transformation ;
 - L'élaboration d'un budget de mise en œuvre avec des indicateurs de suivi pour piloter le changement.
3. La SEMAF invite les candidats à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-avant. Les candidats intéressés doivent fournir les informations suivantes :
 - Le Curriculum vitae
 - Les références **des dix (10) dernières années (1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2021)**, en matière de ressources humaines, de coaching, en conduite du changement en donnant pour chaque projet, une brève description de la nature des prestations, le nom du maître d'ouvrage et son adresse, le montant des études et la période d'exécution des prestations ;

N.B : Chaque référence fournie par le candidat doit être accompagnée d'une attestation de service fait signée par le maître d'ouvrage concerné. Le cas contraire, cette référence ne sera pas prise en compte dans l'évaluation des offres. Une attestation de service fait non traduite officiellement en français, ne sera pas prise en compte dans l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt. Le traducteur officiel mettra son cachet sur les documents dûment traduits.

✍



Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
Société de Gestion de l'Energie de Manantali
Société d'Exploitation de Manantali et Félou

Le classement des candidats se fera selon le plus grand nombre de références similaires.

4. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « Sélection basée sur la Qualité et le Coût (SBQC) ». Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux dispositions du manuel de passation des marchés de la SEMAF.
5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-dessous, du lundi au jeudi de 08h à 13h 00 mn et de 14h30 mn à 17h 00 mn et le vendredi de 08h à 13h 30 mn :

Cellule de Passation des Marchés de la SEMAF,
Tél : (+ 223) 21 70 10 03

Courriel : epsm@semaf-sogem.net

6. Les manifestations d'intérêt en version électronique doivent être rédigées en langue française et déposées à l'adresse mentionnée ci-après : soumission@semaf-sogem.net au plus tard le mercredi 29 juin 2022.



LE DIRECTEUR GENERAL

Abdoulaye DIA